



Besoin de renseignement svp

Par **Iola**, le **24/03/2009** à **19:44**

j ai de dettes avec different creancier je peut plus honorer mes mensualite suite a la crise mon mari est artisan dans le batiment les maison de credit me menace de saisie de mes meubles par l ordre d un huissier on m a conseiller de laisser le premier huissier venu saisir les meubles apre negocier avec lui pour vendre mes meubles a l amiable j ai un ami qui peut les acheter mais je les garderai chez moi est se legal ? et est se qu il peuvent etre saisie par un autre huissier (les facture seront au non de mon ami donc il ne m appartienne plus) aidz moi svp je sais plus quoi faire

Par **Solaris**, le **01/04/2009** à **20:42**

c'est de l'organisation d'insolvabilité: il s'agit d'un délit pénal.